

PROCÈS-VERBAL DU PREMIER COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET CITRUS 26 AVRIL 2021

Commencez à 15h00 .

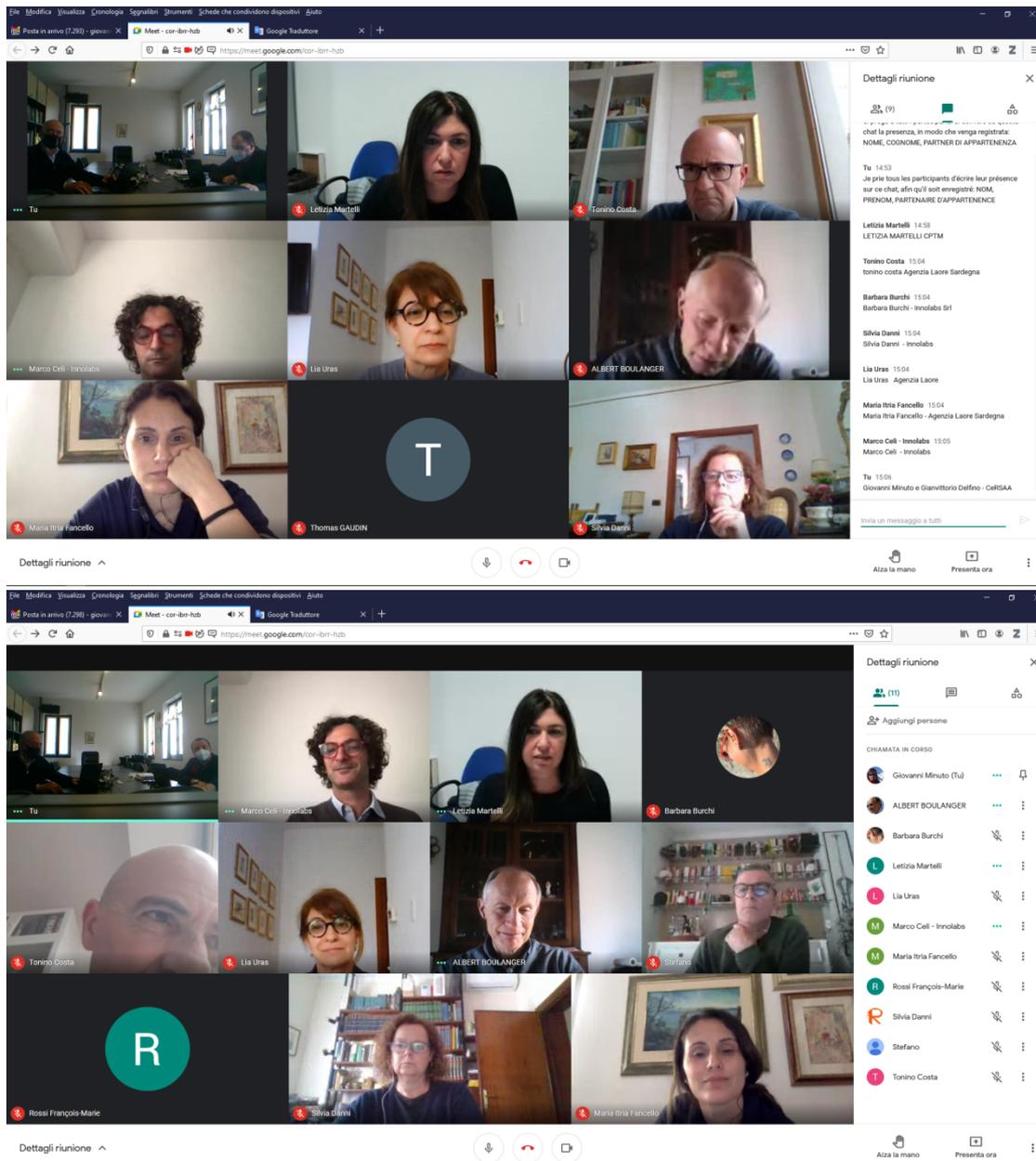
La rencontre s'est déroulée en mode visioconférence , grâce à la participation de partenaires sur la plateforme Google Meet, en se connectant au lien suivant:

<https://meet.google.com/cor-ibr-hzb>

Cadeau:

- CERSAA: Giovanni Minuto, Gianvittorio Delfino;
- LAORE: Antonio Costa , Lia Uras, Maria Itria Fancello , Stefano Rocca ;
- POLO MAGONA: Letizia Martelli;
- CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA HAUTE-CORSE: Albert Boulanger, Thomas Gaudin, Rossi François Marie
- INNOLABS: Marco Celi, Barbara Burchi , Silvia Danni .

Image vidéo montrant les participants:



Sujets couverts

Salutations initiales de Giovanni Minuto

Ordre du jour:

- 15h00 - 15h30 (max 30 '): [Approbation du règlement du CdP](#)
- 15h30 - 16h15 (max 45 '): [Présentation générale du projet et des activités](#)
- 16h15 - 16h30 (max 15 '): [Règlement administratif et financier du projet](#)
- 16h30 - 16h45 (max 15 '): [Discussion entre partenaires](#)

Point 1: Approbation du règlement interne du comité de pilotage .

Approbation du règlement interne à «l' unanimité »;

Il est rappelé à tous les partenaires qui ne l'ont pas encore fait d'envoyer les noms des membres titulaires et suppléants et de leurs contacts.

Point 2: Présentation générale du projet et des activités.

Description du partenariat italien et français.

Le défi commun du projet CITRUS est de renforcer la compétitivité des PME à travers:

- la valorisation et le transfert des processus de recherche,
- innovation et développement liés aux agrumes

et leur impact sur:

- tourisme expérientiel
- les préparations alimentaires et non alimentaires, déjà identifiées dans le projet «Sea of Citrus».

Le projet soutiendra la compétitivité des PME grâce à **la prestation de services « innovants »** visant à renforcer les **compétences** et la qualification des **connaissances** , dans l' **agro - alimentaire** et de l' **agro-tourisme** secteur lié au secteur des agrumes .

Les principaux changements attendus par rapport à la situation actuelle concernent **l'élargissement des bénéficiaires cibles** , avec une référence spécifique aux entreprises impliquées dans les processus de:

- a) **transformation créative** (nouveaux processus; amélioration et innovation des processus en cours d'utilisation),
- b) **réutilisation des déchets** (économie circulaire),
- c) **valorisation touristique** liée aux agrumes (offre de produits et services liés à la marque touristique).

Par conséquent, l'objectif principal du projet est de mettre en œuvre la compétitivité de MPME liant le tourisme transfrontalier à l'utilisation du territoire grâce à la production et à la transformation d'agrumes tels que les produits alimentaires et non. Toutes les activités seront également basées sur le concept d'économie circulaire et le projet s'efforcera de fournir des services innovants aux entreprises.

Qui en seront les bénéficiaires : les bénéficiaires directs sont les PME déjà actives dans la chaîne de production d'agrumes, ou intéressées à capitaliser sur les opportunités de développement qui la caractérisent, ou les entreprises qui traitent de l'offre touristique ou agro-touristique.

Les principaux produits / réalisations envisagés par le projet seront :

- la rédaction d'un **business plan** (incluant la stratégie de co-développement);
- la construction d'un **pôle d' innovation CITRUS** (catalogue de services qualifiés et liste des «experts» qui fourniront les services);
- l'ouverture d'un **appel à idées** pour la sélection des entreprises bénéficiant de services qualifiés;
- l' **erogation des services qualifiés** .

Budget du projet: 529.411,76 Euro

Durée : 24 mois

Date de début: on doit communiquer à l'Autorité de Gestion dans les 60 jours suivant la réception de la copie de l'accord entre l'autorité de gestion et le chef de file . Après une discussion entre le partenariat du projet, il est décidé d' indiquer à l'Autorité de Gestion le jour 23 mars 2021 , comme date de début du projet.

Les détails des activités techniques envisagées et la division en composants individuels sont illustrés :

- Composante M : Gestion ;
- Composante T1: Planification et activation de services qualifiés ;
- Composante T2: Prestation de services qualifiés ;
- Composante C: Communication.

La **composante T1** consiste à préparer la mise en œuvre d'une stratégie de développement et à fournir des **services de qualité aux MPME** .

La stratégie sera élaborée sous la forme du « **modèle d'entreprise transfrontalier** » dans le but de définir les priorités et le fonctionnement de services innovants pour les entreprises.

La préparation d'un «plan de **co-développement** » est envisagée, visant à rendre les différents services qui seront fournis complémentaires les uns des autres.

La stratégie fera référence aux résultats et réalisations du projet "Mare d'Agrumi" et se concentrera sur:

- Culture et production (**Corse**)
- Transformation et commercialisation des produits dans la chaîne d'approvisionnement (**Sardaigne**)
- Valorisation touristique des agrumes (**Ligurie**)
- Valorisation créative des agrumes et réutilisation des déchets de production (**Toscane**)

Chaque partenaire responsable de son domaine devra préparer le **catalogue des services** à fournir aux PME, et le partager avec les autres partenaires pour validation.

Par la suite, **chaque coordinateur** sélectionnera et nommera **des experts externes** (via des appels d'offres publics ou des collaborations avec des universités) pour assister les PME qui en font la demande.

Innolabs activera le **scoutisme** à travers un « **Appel à idées** » pour la sélection des PME qui ont besoin d'un soutien technique «qualifié».

Par la suite, une **commission d'évaluation** composée d'un représentant désigné par chaque partenaire évaluera la **cohérence** des idées proposées avec le business plan «Agrumes», leur **faisabilité** par rapport aux opportunités de la filière agrumes et la **correspondance** entre les besoins d'innovation identifiés dans les idées et les services qui peuvent être fournis par l'intermédiaire des experts.

La **MPME** sélectionnée sera soutenue par des **services « individuels »** ou « **intégrés** » (implication d'experts de différents domaines).

Une fois terminée la phase de «mise en **relation** » entre les entreprises sélectionnées et les experts, celles-ci seront mises en œuvre sur une période d'environ 16 mois.

Objectif du volet : Impliquer 2 0 entreprises sur tout le territoire (au moins 5 entreprises pour tous les territoires, chaque partenaire doit garantir à ces entreprises leurs sociétés de services créées pour au moins 2 ans et au plus 5 ans) .

Objectif du modèle d'affaires: Chaque territoire impliqué dans le projet sera d' identifier les principales activités de fournir conseil également dans différents secteurs, le point fondamental sera de partager les objectifs à un niveau transfrontalier.

La **composante T2** comprend l'activation de services pour les MPME fournis par des experts «externes» du partenariat. Chaque **service qualifié** unique ne peut pas avoir une durée supérieure à **6 mois** .

L'activité de soutien qui sera fournie aux PME par l' **implication d'experts n'envisage aucune aide financière attribuée directement aux entreprises** , mais plutôt la fourniture de services qualifiés à caractère « **intellectuel et scientifique** ».

- La CERSAA coordonnera l'activité et mettra les experts à disposition par le biais de **procédures d'appels d'offres publics** ;
- LAORE mettra à disposition les experts externes identifiés dans le **cadre de procédures d'appels d'offres publics** ou de **collaborations avec des universités et des centres de recherche publics** (collaboration avec l'Université de Sassari);
- Le CPTM mettra à disposition les experts externes identifiés dans le **cadre de procédures d'appels d'offres publics** ou de **collaborations avec des universités et des centres de recherche publics** (collaboration avec l'Université de Pise);
- Le CCIHC mettra à disposition les experts externes identifiés dans le **cadre de procédures d'appels d'offres publics** ou de **collaborations avec des universités et des centres de recherche publics** ;
- INNOLABS facilitera la mise en œuvre des services.

Composante C : vous devrez élaborer un plan de communication, définissant quels seront les supports d'information et pour chacun des événements, des rapports avec le détail des activités réalisées. Compte tenu de la persistance de la pandémie, il sera essentiel de pouvoir profiter des outils sociaux disponibles pour promouvoir les activités du projet.

Point 3: Règles administratives et financières du projet.

Illustration des principales normes de reporting des dépenses du projet.

Important : gérez le flux des dépenses déclarées afin de ne pas risquer un dégageement automatique.

La demande de la première part FEDER , égale à 25% du FEDER de chaque partenaire approuvé pour le projet, est approuvée à l'unanimité .

Point 4: Discussion entre partenaires

Les partenaires Innolabs demande aux personnes présentes de déjà commencer à penser à une date possible pour l'événement de lancement du projet à programmer dans le mois de Juin , au cours de laquelle le projet sera illustré par le partenaire chef de file avec l'aide de quelques experts. Qui peut influencer positivement la participation à ce type d'activité, tant du côté français que du côté italien.

Au cours de cet événement sera la possibilité de faire participer les institutions publiques, comme l'assesseur ato Agriculture de la Région Ligurie.

Les hypothèses datent de la présentation du projet approuvé par : Vendredi 11 Juin de 14,30 à 16,30.

Le comité directeur se termine à 16.45.